

Étapes	Stage Automne 2026	Stage Hiver 2027	Stage Été 2027
1. Informations générales lors de la séance d'accueil pour les nouveaux étudiants et étudiantes Ou par courriel : isabelle.dion@umontreal.ca	28 août 2026 de 13h30 à 16h B-0305, pav. Jean-Brillant		
2. Rencontre individuelle avec Isabelle Dion, la coordonnatrice de stages, sur rendez-vous. L'étudiant-e apporte le formulaire préinscription complété et son curriculum vitae à jour La coordonnatrice vous expliquera les procédures d'inscription au cours ARV1057 Stage	En avril 2026 en prenant rendez-vous par courriel	7 au 25 sept. 2026	11 au 29 janvier 2027
3. Recherche du milieu de stage par la coordonnatrice	À partir du mois de mai	À partir du mois d'octobre	À partir du mois de février
4. Confirmation du milieu de stage à l'étudiant-e. La superviseure ou le superviseur de stage peut demander une rencontre avec l'étudiant-e.	À partir de la mi-mai et au maximum avant la fin du trimestre d'été	À partir de la mi-octobre et au maximum avant la fin du trimestre d'automne	À partir de la mi-février et au maximum avant la fin du trimestre d'hiver
7. Rencontre « début de stage » à l'EBSI	26 août 2026 de 14h30 à 15h30 en ligne	9 décembre 2026 de 14h à 15h30 Le no local sera confirmé par courriel.	14 avril 2027 de 14h à 15h30 Le no local sera confirmé par courriel.
8. Premier jour de stage	14 septembre 2026 ou selon l'entente avec la ou le superviseur-e	11 janvier 2027 ou selon l'entente avec la ou le superviseur-e	3 mai 2027 ou selon l'entente avec la ou le superviseur-e
9. Rencontre de groupe <i>demi-journée à l'EBSI</i>	21 octobre 2026 de 14h à 15h Le no local sera confirmé par courriel.	10 février 2027 de 13h30 à 16h30 Le no local sera confirmé par courriel.	2 juin 2027 de 13h30 à 16h30 Le no local sera confirmé par courriel.
10. Date de remise des travaux à la coordonnatrice : rapport de stage, journal de bord et évaluation par le milieu	1 ^{er} décembre 2026	25 mars 2027	29 juin 2027 ou 2 semaines après la fin du stage

Pour s'inscrire au stage, l'étudiante ou l'étudiant doit :

- avoir suivi et réussi 24 crédits dans le programme ;
- conserver une moyenne de 3,0 sur 4,3.